

## BILAN DE MANDAT

2020 — 2025

## SOMMAIRE

	FINANCES	4-5
	VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE	6-7
	ENFANCE ET JEUNESSE	8-9
	SANTÉ, SOCIAL ET PROXIMITÉ	10-11
	SÉCURITÉ	12
	AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ	13
	DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT	14-15
	BÂTIMENTS ET URBANISME	16-17
	DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	18-19



## ÉDITO

**Chers habitants de notre beau village d'Archamps,**

C'est avec une émotion certaine que je me lance dans l'écriture de cet édito particulier, puisqu'il ouvre notre bilan de mandat !

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis que vous nous avez investis, mon équipe et moi, sur la base d'un programme dynamique et ambitieux. C'est portés par votre confiance que nous avons entamé notre mandat dans une situation incertaine, le COVID retardant notre prise de fonction alors même que nous étions déjà élus. Paradoxalement, le confinement et les contraintes extrêmes qui ont marqué nos débuts ont soudé notre équipe et renforcé sa détermination, et je suis fière de terminer ce mandat avec un groupe d'élus toujours très présents, compétents et à l'écoute, qui n'ont jamais renoncé à faire d'Archamps un village d'avenir.

Nous avons renforcé l'accès aux services de santé, de petite enfance et périscolaires, soutenu l'agriculture locale, accompagné les associations, développé la mobilité douce, protégé notre cadre de vie et amélioré les équipements communaux. Le tout avec un souci constant de bonne gestion et de dialogue citoyen. Nous n'avons pas à rougir de ce bilan que je vous laisse découvrir dans les pages qui suivent. Je pourrais mentionner certains projets qui me tenaient particulièrement à cœur, mais ce serait risquer de jeter une ombre sur les autres, tout aussi importants. Je me contenterai donc de souligner les retours positifs que nous avons reçus sur la qualité de vie au sein de notre village, sans négliger les mécontentements qui se sont aussi exprimés. Nous avons en particulier tous la préoccupation de maîtriser la densification de l'habitat et de préserver la ruralité.

Mon équipe d'élus et moi-même avons œuvré pour un village vivant, qui sait évoluer dans son environnement tout en préservant son identité, qui sait profiter de sa diversité et se veut inclusif. Et nous continuerons d'affirmer ces valeurs jusqu'à la fin de notre mandat, car il reste encore à faire, et il restera encore des chantiers à poursuivre par la suite.

Je pense en particulier à la connexion des hameaux et à l'amélioration de la mobilité, aux efforts en faveur de la transition énergétique, à la consolidation du vivre ensemble dans le respect de la diversité des âges et profils de nos habitants.

Ensemble, nous faisons vivre notre village, et c'est pour moi la plus passionnante des aventures ! Je vous remercie encore de votre confiance.

**Anne Riesen,**  
MAIRE D'ARCHAMPS



**LE MANDAT 2020-2026 A ÉTÉ MARQUÉ PAR UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL INÉDIT, NÉCESSITANT DES ARBITRAGES FINANCIERS CONSTANTS POUR CONCILIER LE MAINTIEN DES SERVICES À LA POPULATION, LA CRÉATION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ET LA PRÉSERVATION DES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES.**

L'objectif d'une gestion financière saine pour une commune consiste à maintenir un équilibre entre ses dépenses de fonctionnement, nécessaires au bon déroulement des services publics, et ses recettes (fiscalité, dotations de l'État, produits des services, etc).

Idéalement, la commune doit générer un excédent de recettes de fonctionnement par rapport à ses dépenses afin de dégager une capacité d'autofinancement.

Celle-ci est indispensable pour financer ses investissements futurs.

**Depuis 2020**, la commune fait face à une augmentation significative de ses dépenses de fonctionnement.

**Cette évolution s'explique par :**

Des facteurs nationaux, comme les dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire (COVID-19) et la hausse du coût des énergies

La volonté de développer de nouveaux services publics pour les habitants

Les conséquences des intempéries du 9 juin 2024, qui ont nécessité 109 650 € de travaux de réparation, dont 32 895 € ont été pris en charge par la Préfecture.

Cet effet ciseaux, auquel de nombreuses communes en France sont confrontées, a conduit la commune à augmenter modérément les taux des taxes foncières sur le bâti et non bâti de 7 % en 2023 et 9 % en 2024.

L'effort mesuré est nécessaire pour absorber l'augmentation des charges (fluides, salaires, entretien) et financer les nouveaux services publics. Le taux d'imposition reste très inférieur à la moyenne nationale et aux communes voisines.

Le gel des dotations de l'Etat suivi, en 2025, de la création du dispositif DILICO (participation de la commune à la dette à hauteur de 59000 €) implique plus que jamais une gestion rigoureuse et responsable des finances de la commune, nécessitant une adaptation constante des moyens, tout en maintenant les services à la population et les projets de notre programme.



**L'UN DES BOULEVERSEMENTS MAJEURS DE CE MANDAT FUT LA DISPARITION PROGRESSIVE DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES PRINCIPALES.**



Cette mesure, décidée au niveau national, s'est accompagnée du gel des dotations de compensation de l'État, qui ne suivent plus l'évolution des charges communales ou de la population.

Malgré un mandat très dynamique en matière d'investissements, la commune a su préserver une trajectoire financière saine.

La capacité de désendettement reste maîtrisée à 8 ans, bien en dessous du seuil d'alerte fixé à 12 ans par les recommandations nationales.

Dans un contexte de forte incertitude, la commune a su faire preuve de responsabilité et d'anticipation. En maintenant un cap clair entre ambition d'investissement et rigueur de gestion, l'équipe municipale laisse à la prochaine mandature des finances solides, un patrimoine enrichi et un service public renforcé.

**ENGAGEMENTS**

- **CRÉER UNE MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE LA CULTURE** ✓
- **DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOISIRS ET SOCIO-CULTURELLE DU VILLAGE** ✓

Dès le début du mandat, la commune a choisi de renforcer la vie sociale et associative, malgré le contexte du Covid. Cette dynamique s'est concrétisée par l'ouverture de l'Espace Raymond Fontaine, ancienne école transformée en lieu de vie partagé. L'ensemble des travaux (aménagement des salles, rénovation énergétique, renfort charpente...) représente un budget de 578635 euros TTC.

On y retrouve aujourd'hui la ludothèque, un cabinet médical, la salle du Verger, une salle polyvalente où se retrouvent par exemple les Aînés et l'Accorderie- et bientôt l'école de musique.

**GROS PLAN SUR LA LUDOTHÈQUE**

A l'origine, c'est une consultation des habitants qui a montré de l'intérêt pour cet espace ludique, éducatif et intergénérationnel.

Depuis, la ludothèque, idéalement située à côté du parc et de l'école, a vu ses services se développer et sa fréquentation augmenter.

POUR EN SAVOIR PLUS **CLIQUEZ ICI**

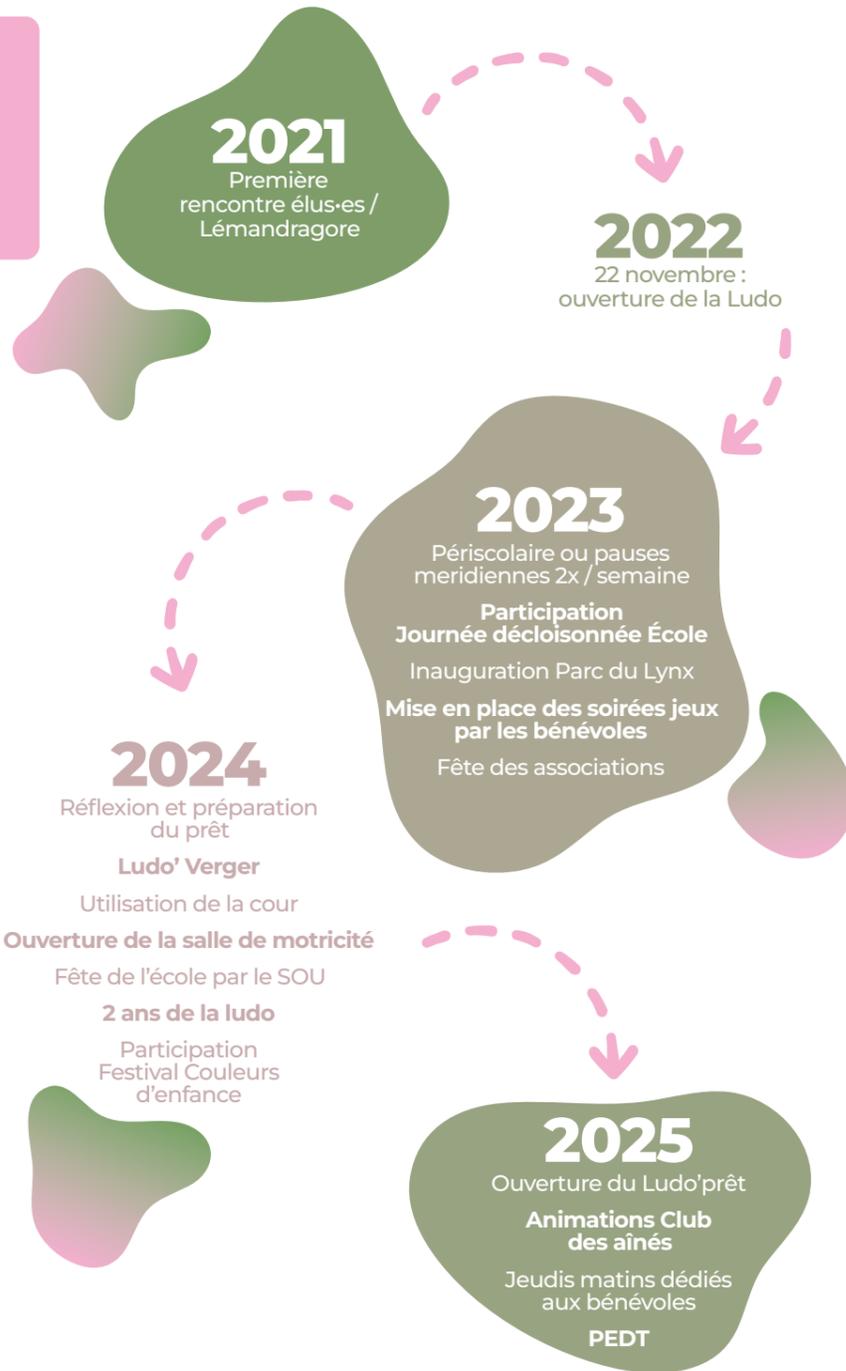
Au-delà des lieux, la commune a soutenu durablement la vie associative par des **subventions annuelles** pour les activités et événements et la mise à disposition de salles, équipements et moyens.

**Et les résultats sont là :** des associations qui se développent, des effectifs en hausse, des événements

qui fédèrent. Tennis, karaté, Krav maga, VTT, gym, yoga, musique... Les Archampoises ont un large choix d'activités dans la commune !

**À noter que le minibus communal peut désormais être prêté gratuitement aux associations locales pour leurs déplacements.**

POUR EN SAVOIR PLUS **CLIQUEZ ICI**



**HISTOIRES DE FRONTIÈRES**

Au-delà du village, des événements ponctuels sont aussi organisés pour promouvoir l'art, la culture et l'amitié entre les communes françaises et suisses.

Ainsi Archamps, Bardonnex, Bossey, Collonges-sous-Salève et Troinex se sont retrouvés le 25 mai 2025 lors d'une journée exceptionnelle et transfrontalière : les habitants ont pu admirer des œuvres d'art et rencontrer des artistes le long de parcours pédestres et cyclables.

POUR EN SAVOIR PLUS **CLIQUEZ ICI**

**PARC DU LYNX**

Devenu un symbole de notre village, le lynx se dresse fièrement dans le parc voisin de l'école, complètement réaménagé.



La mairie subventionne aussi des événements qui ont lieu au parc du Lynx, comme la fête de l'école ou de la musique.

Autant de moments qui font vivre un village accueillant et solidaire, et que les initiatives engagées par le Conseil municipal vont encore renforcer.

**En effet, l'aménagement du chalet des associations** va démarrer avant la fin de l'année. Il viendra renforcer les actions événementielles de nos associations locales. La création d'un four à pain, l'aménagement d'une véritable place et l'installation de nouvelles tables favoriseront aussi les temps conviviaux et fédérateurs.

Depuis l'aire de jeux du Lynx, il sera bientôt possible de rejoindre la place de l'église grâce à une liaison piétonne réaménagée.

Le coût du projet est estimé entre 600 000 € TTC et 800 000 € TTC, avec des subventions attendues permettant de financer environ 50 % du montant total.



**AGRANDISSEMENT DU PARC**

suite à l'achat du terrain de la maison au fond vers l'école en 2025

Matériaux de qualité, bois

**ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL**

Installation ponctuelle d'un bar ambulant pour plus de convivialité

**COÛT : 713 000 EUROS TTC**  
Subventions : 92 000 euros accordées par la région  
100 000 euros par le département

**NOUVELLE INSTALLATIONS**

Lynx, jeux pour les petits, tyrolienne, mur d'escalade

Terrain de pétanque, tables de pique-nique, bancs

**CRÉÉ EN PARTIE PAR LES ENFANTS**

grâce à l'opération « Dessine ton parc ! »



ENGAGEMENTS

- CRÉER DES PLACES PETITE ENFANCE ET OUVRIR UN CENTRE AÉRÉ ✓

**UN GROUPE SCOLAIRE MODERNE ET ÉCOLOGIQUE**

En octobre 2021, la commune a inauguré un nouveau groupe scolaire de **2903 m<sup>2</sup>, capable d'accueillir 340 enfants.**

Cette école est un modèle en termes d'efficacité énergétique et de respect de l'environnement.

Conçu pour bénéficier des apports solaires en hiver, il est équipé de 8 forages géothermiques de 130 mètres de profondeur chacun, assurant un chauffage par plancher chauffant. De plus, 184 panneaux solaires photovoltaïques installés sur le bâtiment produisent environ 70 000 kWh par an, une énergie en partie consommée sur place, le surplus étant redistribué pour alimenter d'autres bâtiments communaux.

Il répond ainsi à des valeurs qui nous sont chères : respect de l'environnement, sécurité des enfants, progrès...

Les membres de la communauté éducative sont fiers d'avoir obtenu la labellisation nationale E3D (École en Démarche de Développement Durable) niveau 2. Ce label valorise l'engagement des établissements, des équipes et des élèves dans les démarches d'éducation au développement durable. Avec le soutien de la collectivité et des investissements propres, l'établissement a renforcé l'implication des élèves à travers diverses initiatives durables autour notamment du tri des déchets, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et d'une alimentation responsable.

**UN CENTRE DE LOISIRS EN PLEINE EXPANSION**

En 2021, la municipalité a créé un centre de loisirs et a ainsi répondu par ce nouveau service à un besoin exprimé par de nombreux parents, depuis plusieurs années.

Initialement prévu avec 32 places, il peut accueillir aujourd'hui 48 enfants. Géré par la Fédération des Œuvres Laïques 74, le centre de loisirs offre une gamme d'activités variées, permettant aux enfants de s'épanouir dans un environnement éducatif et ludique. L'objectif n'est pas simplement de fournir un mode de garde, mais de proposer des activités éducatives qui encouragent l'autonomie, la découverte et l'implication active des enfants dans le respect de leur environnement.

Dans cet optique, un Projet Educatif de Territoire (PEDT) est en cours d'élaboration pour trois ans, en partenariat avec le tissu associatif local et mettant l'accent sur des objectifs pédagogiques définis. Il prendra effet à l'automne 2025.

**SERVICE JEUNESSE**

Pour les plus grands, le service jeunesse d'Archamps offre aux adolescents de 11 à 17 ans des sorties et activités variées le mercredi après-midi et lors des vacances scolaires.

**UNE CRÈCHE ET UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS EN COURS DE RÉALISATION**

Située dans l'ancienne école maternelle, la crèche publique d'Archamps pourra accueillir 24 berceaux. Elle est financée à environ 55% par la Communauté de Communes du Genevois et 45% par la CAF et ouvrira ses portes d'ici à la fin de l'année. Tout à côté, une MAM (maison d'assistants maternels) ouvrira ses portes en novembre 2025. Elle accueillera 3 assistantes maternelles avec 12 enfants. Les travaux de la MAM sont à la charge de la commune, pour un montant de 420 000 € TTC (subvention de 57 300 € euros de la CAF de Haute-Savoie).

POUR EN SAVOIR PLUS CLIQUEZ ICI



ENGAGEMENTS

- FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS DE PROXIMITÉ ET CRÉER UN PÔLE MÉDICAL ✓
- SOUTENIR L'AGRICULTURE ET L'ÉCONOMIE LOCALE ✓

DEUX MÉDECINS À ARCHAMPS, UN VÉRITABLE ATOUT

Dès le début du mandat, l'accès des habitants à des services médicaux de proximité a été une priorité pour la municipalité et des efforts constants ont permis l'installation de 2 médecins. Un cabinet médical a été aménagé dans l'Espace Raymond Fontaine pour accueillir le Docteur César dès début 2023. Il a été rejoint sur la commune au mois de mai de cette année par un deuxième médecin généraliste, le Docteur Orana, qui consulte dans une maison située à côté du parc du Lynx.



Ce bâtiment a été acheté récemment par la mairie. Cette réserve foncière pourrait également être utilisée pour des activités périscolaires ou un agrandissement potentiel de l'école même si les capacités d'accueil actuelles seraient suffisantes pour les vingt prochaines années selon les prévisions démographiques.

POUR EN SAVOIR PLUS CLIQUEZ ICI

LE CCAS : UN ENGAGEMENT ENVERS LES PLUS VULNÉRABLES

Le CCAS (centre communal d'action sociale) est un acteur clé de la commune pour la solidarité et l'aide aux personnes en difficulté. Il mène des actions en faveur de publics variés (aînés, associations à vocation sociale, enfants, familles...) ayant besoin de soutien à une période de leur vie. Accompagnant au quotidien les habitants dans leurs démarches, le CCAS, par ses actions, renforce le lien social. Son budget est de 29 000 euros en 2025.

Chaque année, plusieurs opérations sont mises en place pour soutenir les aînés et rompre leur isolement. Ainsi, au mois de novembre, le CCAS invite tous les Anciens à partager un repas au cours duquel les élus font eux-mêmes le service. 85 personnes environ se retrouvent ainsi chaque année.

De plus, les aînés âgés de plus de 80 ans reçoivent à Noël la visite d'un membre du CCAS ou d'un élu, accompagné d'un panier garni.

Toujours pour garder le contact avec les plus fragiles, le CCAS orchestre chaque été le plan canicule.

Des subventions sont également apportées à des associations locales. Entre 2020 et 2025, près de 27 000 euros (dont 6582 euros pour cette année) ont été alloués pour soutenir des dizaines de projets sociaux et caritatifs tels que le Don du sang, Espace femmes, la Protection civile, la Ligue contre le cancer, l'Aide à domicile, etc.

Enfin, le CCAS ouvre aussi sa porte aux familles. Il a procédé à l'attribution de plusieurs logements sociaux et accordé à titre exceptionnel des aides financières aux plus démunis. L'accès des enfants à des séjours de vacances est aussi facilité, grâce à un partenariat avec la FOL 74. Le CCAS a également soutenu la scolarisation d'enfants ukrainiens à Archamps.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour faciliter la vie des habitants, compte tenu des délais d'attente dans certaines communes, la mairie propose désormais un nouveau service de proximité. Il est possible d'obtenir ou de faire renouveler sa carte d'identité ou son passeport dans le village !



MARCHÉ ALIMENTAIRE

Le marché alimentaire du jeudi soir est désormais bien implanté et permet à nos producteurs de vendre leurs produits directement.

Des food trucks proposent leurs services au même emplacement les mardis, mercredis et vendredis.



SOUTIEN À L'AGRICULTURE

La Mairie a participé avec la CCG (communauté de communes du Genevois) à l'élaboration d'un Programme Alimentaire Territorial.

Ses objectifs sont :

**Économique :** structurer et dynamiser le tissu alimentaire local

- maintien de l'agriculture nourricière sur le territoire
- structuration des filières locales résilientes économiquement

**Environnemental :** développer une chaîne alimentaire plus durable du champ à l'assiette

- éco-conception de l'ensemble de la filière
- évolution des habitudes alimentaires vers des aliments à faible impact environnemental (bio, local, de saison,...)

**Social et sanitaire :** permettre l'accès de toute la population à une alimentation saine et locale

- accès à une offre de produits locaux de qualité (physiquement et financièrement)
- promotion de la santé par l'alimentation
- rééducation alimentaire



Ce programme a débouché sur des aides aux agriculteurs : aide à l'installation (notamment pour des maraîchers), à la transmission, à la connaissance et au respect de la profession.

Au sein du PAT (Projet Alimentaire Territorial) les élus d'Archamps ont été actifs pour promouvoir et protéger l'agriculture locale.

Dans le cadre de la sensibilisation à la protection des terres agricoles, la Communauté de Communes du Genevois (CCG) finance intégralement la fabrication de panneaux d'information.

Les agriculteurs, de leur côté, prennent en charge le support (piquet en bois) ainsi que la pose des panneaux. Cette participation représente environ 20 % du coût total de l'installation. Par ailleurs, la commune s'est engagée à subventionner les exploitations qui souhaitent procéder à un diagnostic HVE (Haute Valeur Environnementale). Ce diagnostic leur permettra éventuellement d'obtenir la certification.

## ENGAGEMENTS

- RENFORCER LA SÉCURITÉ ✓

### POLICE PLURICOMMUNALE DU SALÈVE ET GARDE CHAMPÊTRE

La sécurité est évidemment une préoccupation importante. Pendant plusieurs années, la Police pluricommunale du Salève, un service de police municipale incluant Saint-Julien-en-Genevois, Neydens, Beaumont, Présilly et Feigères, est intervenue sur notre territoire. Cependant, la commune de Saint Julien a récemment souhaité mettre fin à cette mutualisation. Pour la remplacer, Archamps a fait le choix de recruter un garde-champêtre, qui s'occupera à temps plein de notre village. Non, un garde-champêtre ne protège pas seulement les petites fleurs ! Il a au contraire des pouvoirs plus étendus qu'un agent de police municipale : il a une compétence environnementale (verbalisation en cas de non respect de la faune et de la flore, de dépôts sauvages..) et peut mener des enquêtes.

### LA VIDÉOPROTECTION BIENTÔT INSTALLÉE

La sécurité du village va également être renforcée par un système de vidéoprotection. Installé à l'automne pour un budget total de 138 340 euros, il est financé pour moitié par la Région. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de sécurisation du territoire. Ce réseau de caméras s'insère dans le maillage territorial avec les communes voisines et contribuera à améliorer l'efficacité des interventions de la gendarmerie.

### LE DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE » EN PLACE

À Archamps, la lutte contre la délinquance progresse grâce à un travail de terrain et une mobilisation collective. Mis en place en lien avec la Gendarmerie, le dispositif de participation citoyenne repose sur l'implication d'habitants volontaires, désignés comme référents de quartier.



### RÉSULTAT ?

Une baisse de près de 50 % des atteintes aux biens sur les six premiers mois de l'année 2025, par rapport à l'an dernier !

Ce succès, salué par la Gendarmerie, est le fruit d'une coopération active entre forces de l'ordre, mairie et citoyens.

À ce jour, neuf référents veillent au quotidien à renforcer les liens entre les habitants et les autorités.

## ENGAGEMENTS

- SÉCURISER LES CONTINUITÉS PIÉTONNES ET LES MOBILITÉS DOUCES ✓
- AMÉNAGER LE CŒUR DU VILLAGE ET RENFORCER LA CONNEXION DES HAMEAUX ✓

La sécurité, c'est aussi une réduction de la vitesse sur les routes et une circulation apaisée. Différents aménagements ont été mis en place dans ce but. Au chef-lieu, un rond-point a été construit à côté du parking du Monument aux Morts pour fluidifier la circulation et la chaussée a été rétrécie avec la création de places de stationnement le long de l'emplacement du marché. Bien pratique pour faire ses courses !

Des passages piétons ont été rajoutés devant la boulangerie et l'espace Raymond Fontaine.

### DANS LES HAMEAUX, DES CHICANES ONT ÉTÉ INSTALLÉES

à Blécheins, route de Vovray et aux Pommeraies. Sur la partie haute du village, des écluses sécurisent les déplacements des piétons et un chaussidou (chaussée à voie centrale banalisée) ceux des cyclistes.



### UNE NOUVELLE VOIE CYCLABLE A ÉTÉ INAUGURÉE ROUTE DE LA BOSSENAZ.

Construite en deux temps, elle permet de remonter de Collonges-sous Salève en toute sécurité et le trottoir élargi est beaucoup plus agréable à emprunter à pied, dans les deux sens.

### SUBVENTION POUR L'ACHAT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Afin d'aider les habitants à délaissier la voiture pour le vélo, la municipalité continue de subventionner l'acquisition de vélos électriques à hauteur de 250 euros pour les vélos de moins de 4000 euros et 150 euros pour les plus onéreux. L'enveloppe dédiée est de 6850 euros TTC en 2025.



ENGAGEMENTS

- PARTICIPER AUX EFFORTS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ✓

Depuis plusieurs années, Archamps s'engage activement dans la transition énergétique et le développement durable. Cet engagement nous avait valu l'obtention du label « Village Terre d'Avenir », qui valorisait les actions concrètes en faveur du climat, de la biodiversité ou encore des mobilités douces.

Aujourd'hui, le label a été suspendu non pas à cause d'un désengagement de notre part, mais parce que l'association qui le portait a suspendu son activité, faute d'un soutien suffisant à l'échelle régionale.

DES PROJETS CONCRETS ET DURABLES

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : PRIORITÉ AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Installation de panneaux photovoltaïques** sur la salle polyvalente, le groupe scolaire, le nouveau centre technique municipal et très bientôt sur le bâtiment Raymond Fontaine
- **Utilisation de la géothermie** pour le chauffage du groupe scolaire et de la mairie
- **Véhicules municipaux** en partie électriques
- **Maîtrise des consommations** d'éclairage public grâce au passage progressif en LED
- **Combinaison de panneaux solaires et pompes à chaleur air/air** sur le nouveau centre technique municipal

AMÉNAGEMENTS FAVORABLES AU CLIMAT ET À LA BIODIVERSITÉ

- **Désimperméabilisation des sols :** cheminements poreux, noues paysagères, végétalisation de la cour de l'école
- **Jardins pédagogiques** dans la cour de l'école
- **Voirie végétalisée :** îlots verts intégrés aux projets d'aménagement
- **Développement du vélo au quotidien** avec le déploiement d'itinéraires « vélotaf »
- **Transplantations d'arbres,** nettoyage des cours d'eau
- **Plantation de nombreux arbres :** plusieurs sujets de grande taille dans le centre du village, 650 autres arbustes et arbres de haute tige répartis sur la commune, ainsi que 69 arbres fruitiers. Lors de la coupe sélective réalisée il y a 2 à 3 ans au bois des Chênes, environ 500 jeunes plants ont été disposés par les services communaux. Cette opération visait à renouveler les peuplements tout en maintenant la structure naturelle du bois. La méthode de plantation retenue était volontairement simple et adaptée à **une forêt non rasée :** les jeunes pousses ont été plantées directement à la main, au pied, sans gaines de protection ni aménagements lourds. L'objectif était de laisser la nature reprendre ses droits, en permettant aux sujets les plus robustes de s'imposer naturellement.



Ce type de reboisement, dit « léger », est couramment utilisé après une coupe sélective, car il favorise un équilibre entre régénération naturelle et accompagnement humain, tout en préservant la biodiversité locale. Nous avons promis 1000 arbres de plus pour le village, nous voici à plus de 1200 plantations !

- **Jardins partagés :** En 2022, les jardins ont été réorganisés avec les occupants des parcelles et l'aide d'un permaculteur professionnel. Cela a permis la création de 7 parcelles supplémentaires par rapport aux 13 déjà existantes. Des haies nourricières ont été plantées et des récupérateurs d'eau installés. Un havre de nature et de convivialité !
- **Installation de composteurs** dans le verger communal
- **Étude sur la biodiversité :** Une synthèse à partir des connaissances existantes sur la biodiversité de la commune a été publiée en mars 2024. Celle-ci concerne les milieux naturels, la flore et la faune.

PROJET DU COL REMARQUABLE DE LA CROISSETTE

Le projet, initié en 2008 et développé en concertation avec les communes d'Archamps, La Muraz et Collonges-sous-Salève, vise à transformer le Col de la Croisette en un espace convivial, sécurisé et en harmonie avec le paysage exceptionnel du Salève. Son lancement interviendra à l'automne 2025.

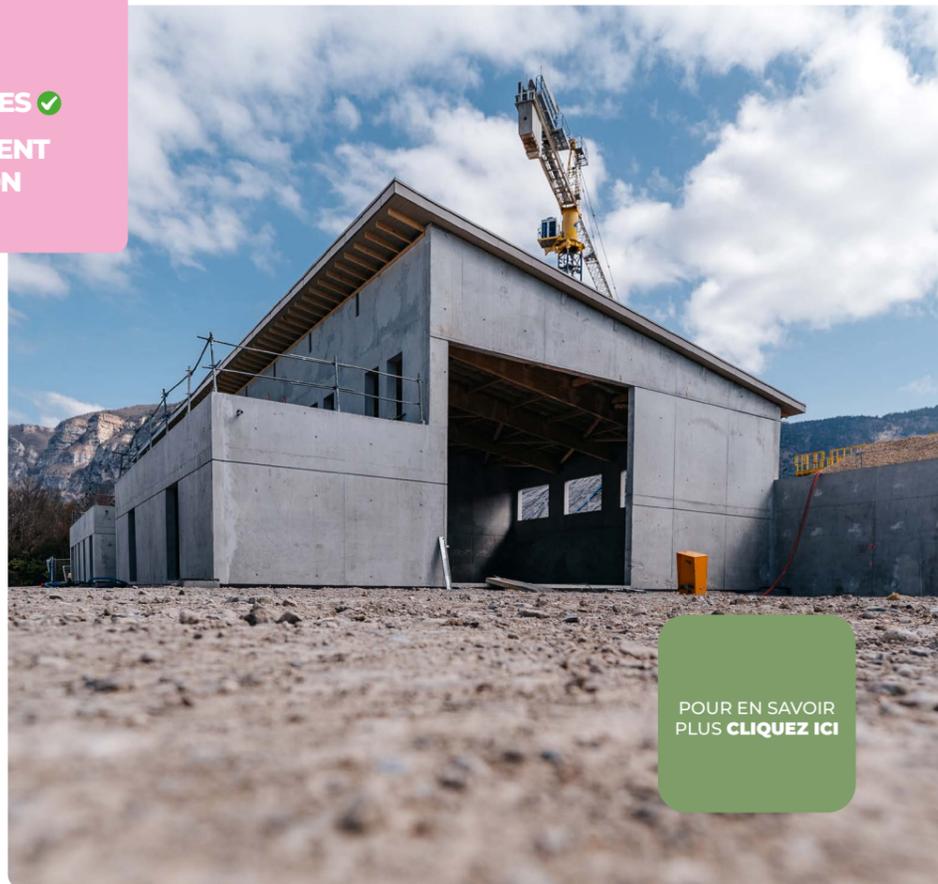


ENGAGEMENTS

- CONSTRUIRE DES LOCAUX TECHNIQUES ÉCORESPONSABLES ✓
- POURSUIVRE UN DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ DE LA DENSIFICATION DU VILLAGE ✓

UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL ET ÉCORESPONSABLE EN 2025

Conçu pour allier fonctionnalité et esthétique, il offrira une entrée nord moderne et accueillante au village. Incarnant l'engagement fort de la municipalité en faveur de l'efficacité énergétique, un champ photovoltaïque sera installé sur le toit et la gestion des eaux pluviales permettra l'arrosage des espaces verts. Le futur centre technique municipal, qui sera inauguré à l'automne, offrira des espaces plus adaptés au travail des agents communaux. Dans ce site moderne et fonctionnel, ils continueront d'assurer l'entretien du patrimoine communal : bâtiments publics, voirie, espaces verts, etc.



POUR EN SAVOIR PLUS CLIQUEZ ICI



UN URBANISME RAISONNÉ ET SOLIDAIRE

Dans une région aussi attractive que la nôtre, le choix d'un développement raisonné du village a toujours été au centre de nos préoccupations. Un village, ce n'est pas un bout de terre qui vit en autarcie et se barricade pour contrer l'arrivée de nouveaux-venus dans une vision élitiste du vivre ensemble. Notre commune s'inscrit dans des dynamiques territoriales et démographiques qui certes imposent des contraintes, mais sont aussi des opportunités.

Le schéma de cohérence territorial qui définit dans notre région les zones à construire préconise de densifier les centres-bourg et les espaces déjà construits afin de limiter l'extension des constructions vers les zones agricoles. Le but est de limiter également l'extension des réseaux (routes, réseaux d'eau, électrification etc) afin de limiter les coûts.

Durant notre mandat, nous avons ainsi suivi deux orientations majeures :

**Favoriser** un urbanisme raisonné, en étalant dans le temps les plus gros projets d'habitat collectif, tout en respectant les règles imposées par l'intercommunalité.

**Opérer** un rattrapage sur la construction des logements sociaux, notre commune accusant un retard important en la matière. Ces logements sont importants pour permettre aux travailleurs de proximité (enseignants, agents municipaux) de trouver un cadre de vie approprié.



Sur les 300 nouveaux logements collectifs prévus lorsque nous avons entamé notre mandat, 160 seulement ont finalement vu le jour. Nous avons fait revoir plusieurs projets, et adapté notre PLU en 2021 pour qu'il impose des limites plus importantes en matière de hauteur et de longueur des bâtiments, et d'espaces préservés entre les constructions. Il est à noter que de nombreux projets ont été refusés : route de la Bossenaz (38 logements), chemin des Grandes Vignes (34 logements), route de chez Pugin (8 logements) notamment avec l'aide de la modification n°1 du PLU du 16 décembre 2021 cherchant à limiter la vitesse de croissance du village.

Nous avons également contraint les promoteurs à créer plus de logements sociaux (57 au total).

**2 périmètres d'étude ont par ailleurs été instaurés :** l'un dans le secteur stratégique de la zone située le long de la route d'Anney; l'autre chemin des Grandes Vignes car ce secteur où les villas des années 90 côtoient des immeubles récents, fait face à la pression immobilière de plusieurs promoteurs. Ce cadre permet d'imposer un délai de réflexion dans l'évolution d'une zone, et de surseoir éventuellement à certaines constructions, afin de favoriser la concertation et l'harmonisation des aménagements futurs.

POUR EN SAVOIR PLUS CLIQUEZ ICI



## ENGAGEMENTS

### • ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE ✓

Depuis le début de son mandat en 2020, la municipalité s'attache à développer la démocratie participative sur plusieurs thématiques. De nombreux échanges et ateliers avec les habitants ont abouti à plusieurs réalisations concrètes.

Entre mars 2023 et octobre 2024, 15 réunions de quartier ont permis d'échanger ouvertement avec les habitants sur divers sujets : emplacement des points d'apport volontaire, noms de hameaux (Aux Peupliers, La Montagnère), circulation, vitesse et aménagements routiers. Une permanence des élus et de Madame le Maire est organisée chaque jeudi.

Les conseils municipaux des jeunes et des aînés, constitués de huit personnes, ont été relancés. Les sujets discutés au sein de ces conseils sont rapportés aux élus du conseil municipal.

Les Archampoises ont aussi été associées à plusieurs projets et aménagements pour améliorer la convivialité et le partage tel que :

- **Le réaménagement de l'Espace Raymond Fontaine**: les idées recueillies ont donné naissance à la ludothèque.
- **L'avenir du centre bourg** à travers une boîte à idées
- **Le Parc du Lynx** co-créé avec les enfants de l'école
- **L'aire de loisirs du Plan** avec 4 réunions publiques et 500 participants à la consultation publique.
- **La cartographie des chemins d'Archamps en 2022.**
- **L'entretien des chemins ruraux** à travers des échanges avec les agriculteurs.
- **La Fête du vélo** organisée sur un modèle participatif et qui a favorisé l'émergence de l'antenne d'Archamps du Club de VTT de Saint-Julien-en-Genevois.
- **La sensibilisation à la culture des Kogis** et leur respect de l'environnement en 2022

• **Diverses actions citoyennes :** Le nettoyage de printemps, l'opération « sapins de quartier » en 2020, la plantation d'arbres, l'opération vélos pour l'Ukraine,...

*Les élus se réjouissent de cette dynamique collective qui renforce le lien entre tous et illustre l'importance du dialogue pour construire ensemble l'Archamps de demain.*





## MAIRIE D'ARCHAMPS

---

RUE DE LA MAIRIE CS 70501 - 74160 ARCHAMPS

Tél : 04 50 43 62 18  
[www.mairie-archamps.fr](http://www.mairie-archamps.fr)  
[accueil@mairie-archamps.fr](mailto:accueil@mairie-archamps.fr)

### NOS HORAIRES

Lundi, Mercredi, Vendredi - 09H00 - 12H00  
Mardi, Jeudi - 14H00 - 19H00

### RETROUVEZ-NOUS

**Facebook**  
commune d'Archamps  
**Whatsapp**  
<https://urls.fr/fJTGkn>

